

### 83% des élèves des...

(Suite de la première page)

5 p.c. contre 88 p.c.; à Emmett Mullaly, 5,9 p.c. contre 78 p.c.; à Francesca Cabrini et au Papineau High School, 7,2 p.c. contre 74 et 79,1 p.c.; à Thomas-a-Beckett, 10 p.c. contre 80,6 p.c. Une situation semblable se retrouve à Regina Pacis, St. Michael's, St. John Bosco, John F. Kennedy, John XXIII.

#### La loi 22

Les optimistes espèrent en un revirement avec l'application de la loi 22. Le sous-directeur général délégué à la pédagogie anglaise de la CECM, le Dr Robert Lavery, affirme que si la loi 22 atteint son but — qui est de restreindre l'entrée des non-anglophones aux écoles anglaises, par le truchement des tests — le secteur anglais de cette commission scolaire verra dès septembre prochain 500 enfants de la maternelle lui échapper.

En 11 ans, opine-t-il, la réduction atteindra les 20,000 ou 22,000 élèves, ce qui le privera de la moitié exactement de sa clientèle actuelle.

Mais la loi 22 atteindra-t-elle son but? La contestation gronde non seulement chez les parents immigrants (les fameuses classes parallèles ou clandestines du samedi), mais aussi chez les enseignants, tant francophones qu'anglophones, bien que pour des raisons différentes.

L'Alliance des professeurs de Montréal (8,500 membres) a demandé ces jours derniers à ses syndiqués de boycotter les tests du ministère. La Provincial Association of Catholic Teachers (PACT) et la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) ont

### Les Grands de l'auto...

(Suite de la première page)

sait trop comment on pourrait éventuellement intervenir.

Aux yeux du ministère, ce n'est pas tellement l'importance des montants, comme le principe qui soutient tout le programme, qui est mis en cause. Un "dangereux" précédent qui pourrait donner des idées à d'autres compagnies.

Au niveau fédéral, l'étude du dossier se poursuit. On attend sans doute l'éclair de génie!

### 5,000 lits de plus...

(Suite de la première page)

pénalisés et doivent se contenter de chambres minables et de maisons de pensions de troisième ordre, dans des zones urbaines, telles Québec et Lévis, qui sont aussi en deçà de la sacrosainte norme.

#### Une question de piastres

Les centres que le gouvernement projette de construire au cours de l'année seront tous dotés, nous assure-t-on, de cafétérias et de centres de jour accessibles aux non-pensionnaires, c'est-à-dire aux citoyens âgés de l'entourage. Il s'agit certes là d'une nette amélioration et d'une utilisation plus rationnelle d'un équipement collectif de ce genre.

Cela ne résout pas pour autant les besoins immédiats de centaines de citoyens du troisième âge mal logés, mal nourris et mal soignés.

D'autant plus que le gouvernement du Québec attend une plus grande générosité de son grand frère d'Ottawa pour adopter une politique plus libérale en termes de soins à domicile et de services d'auxiliaires familiales, mesures susceptibles de permettre aux gens de rester plus longtemps dans leur maison.

Ces mesures, aux dimensions à la fois sociales et sanitaires, sont à la charge complète de la province.

L'objet des demandes du ministre Forget, à la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, était d'amener Ottawa à partager à 50 pour cent ce type de dépenses.

Les pourparlers, entrepris depuis quelques années... se poursuivent.

adopté une attitude identique, ainsi que la commission scolaire anglo-protestante elle-même, le puissant Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM).

#### Les classes d'accueil

Entre-temps, cependant, les classes d'accueil françaises de la CECM accomplissent, sans bruit, un travail assez extraordinaire. En juin 1970, seulement 80 jeunes néo-Canadiens de 6 à 17 ans y étaient inscrits. Ils sont, maintenant, 1000.

En 1973-74, 67,6 p.c. des enfants qui fréquentaient les maternelles d'accueil ont opté pour la première année française, en septembre dernier. Et 92 p.c. des immigrants inscrits dans les classes d'accueil des niveaux élémentaire et secondaire ont fait le même choix.

La moitié de ceux qui ont préféré l'école anglaise (16,7 p.c. du total) étaient d'expression anglaise.

La performance s'est encore améliorée. Le coordonnateur du Plan de développement de l'enseignement des langues au ministère de l'Éducation, M. Guy Dozois, a déclaré au SOLEIL que 75 p.c. des élèves qui sont sortis des classes d'accueil, le 31 décembre 1974, se sont intégrés aux écoles françaises. Seulement 8 p.c. ont opté pour l'anglais. Les autres n'ont pas poursuivi leurs études, se sont dirigés ailleurs au Canada ou sont tout simplement retournés dans leur pays d'origine.

Les groupes les plus importants à fréquenter les classes d'accueil françaises de la CECM sont, à l'heure actuelle, les Portugais, les Colombiens, les Chiliens et les Italiens.

Les Grecs, pourtant nombreux à Montréal, se situent au 13e rang sur les quelque 55 nationalités représentées. 72 p.c. des petits Hellènes qui sortent de la maternelle continuent dans le secteur français. Résultat très encourageant quand on songe que leur groupe s'était jusqu'à maintenant identifié exclusivement à la communauté anglophone.

#### Espoirs et incertitude

Des signes d'espoir, donc, de la part des différentes ethnies de la métropole, mis à part les Italiens. D'ailleurs, certains chefs de file de la communauté italienne président "un autre Saint-Léonard", en d'autres termes une réaction violente, si l'application de la loi 22 est sévère et élimine massivement leurs enfants des écoles anglaises pour septembre prochain.

Nous serons fixés en avril, moment où les fameux tests du ministère de l'Éducation seront administrés.

### Les 18,000 cols bleus...

(Suite de la première page)

Cette rumeur n'a cependant pas pu être confirmée en fin de soirée hier.

La réclamation de ces travailleurs est une augmentation de 42,5 pour cent de leurs salaires, sur un contrat d'un an, alors que la partie patronale n'offre que 15,2 pour cent, la première année, et 10,66 pour cent la deuxième année d'un contrat de deux ans.

Les travailleurs allèguent qu'ils auraient alors à 90 pour cent la rareté de salaire avec ceux qui effectuent le même travail dans le secteur privé.

Lors d'une entrevue donnée hier soir à la télévision, un porte-parole syndical a déclaré qu'il ne croyait pas que le Conseil du Trésor tente de se servir du cas des cols bleus comme exemple pour que les autres fonctionnaires fédéraux réduisent leurs demandes salariales cette année. Si cela devait être toutefois, le représentant syndical a promis une "perturbation énorme": "Ils ne reconnaîtront plus la fonction publique quand nous aurons fini", a-t-il dit.

D'autre part, l'Alliance de la Fonction publique a évité de justesse hier après-midi un débrayage de ses onze imprimeurs qui aurait eu lieu aujourd'hui. Ceux-ci réclamaient la parité de salaire avec l'entreprise privée, et on leur a finalement garanti les salaires en vigueur à l'imprimerie fédérale.

## Québec veut indemniser les constructeurs d'habitations

SHERBROOKE (PC) — Le gouvernement du Québec doit soumettre aux constructeurs d'habitations, au début de cette semaine, un projet d'indemnisation pour la hausse horaire de 85 cents accordée aux employés de la construction.

C'est M. Gérard Allard, vice-président de l'Association des constructeurs d'habitations du Québec, qui l'a appris à "La Tribune", hier, au cours d'une interview.

Selon M. Allard, le principe de l'indemnisation aux employeurs est déjà acquis et il ne restera plus que certaines modalités à mettre au point.

Le gouvernement du Québec, le mois dernier, a décidé de modifier le décret de l'industrie de la construction, afin de compenser l'augmentation du coût de la vie par une hausse de 85 cents l'heure aux employés.

Le projet gouvernemental d'indemnisation doit être étudié au cours d'une réunion des représentants patronaux avec le premier ministre Robert Bourassa.

### Argent de l'ACDI

OTTAWA (PC) — L'Agence canadienne de développement international a accordé un prêt de \$10 millions et des subventions de \$2,675,000 à Cuba.

C'est ce qu'a annoncé à Ottawa le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, qui a précisé que le prêt, déboursé sur une période de trois ans, sera utilisé par Cuba comme ligne de crédit pour l'achat de matériel canadien destiné surtout aux services de santé publique, à un laboratoire de santé animale et à l'industrie pharmaceutique.

Quant aux subventions, elles seront affectées à l'assistance technique, notamment pour la réalisation d'une étude de rentabilité sur l'industrie des agrumes et des ananas, l'assistance à l'Institut national des pêcheries, la formation de techniciens pour l'utilisation et l'entretien de l'équipement médical, la formation de chercheurs scientifiques et la formation de chercheurs dans le domaine de la santé animale.

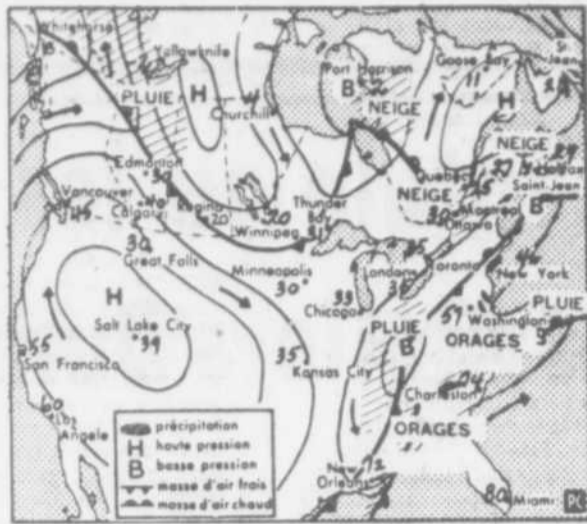
### Super-femmes et surhommes

TORONTO (PC) — Fiona Nelson a déclaré qu'elle aimerait qu'on fasse la même publicité aux coquilles de protection des organes génitaux masculins — "jacks straps" — qu'aux soutiens-gorge.

Au cours d'une causerie, l'ancien président du Conseil de l'éducation de Toronto a exprimé l'avis que les hommes pourraient ainsi se rendre compte eux-mêmes pourquoi les femmes se sentent mal traitées par les agents publicitaires.

Elle a également signalé à un groupe de professeurs présents à un séminaire sur le rôle de la femme dans l'éducation que les femmes devraient être préparées à parler pour faire valoir leurs droits, et, dans certains cas, être des "super-femmes".

## MÉTÉO



Le temps est généralement clair aujourd'hui et demain. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima, tandis que les autres données sont valables jusqu'au milieu du jour.

## TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord:

|               | Min. | Max. |
|---------------|------|------|
| Vancouver     | -    | 41   |
| Edmonton      | 12   | 26   |
| Yellowknife   | -14  | -9   |
| Regina        | -1   | 12   |
| Winnipeg      | -15  | 11   |
| Toronto       | 30   | 33   |
| Ottawa        | 15   | 34   |
| Montréal      | 16   | 32   |
| Québec        | 10   | 29   |
| Fredericton   | 5    | 33   |
| Halifax       | 19   | 35   |
| Charlottetown | 9    | 28   |
| Chicago       | 30   | 32   |
| Detroit       | 30   | 33   |
| Boston        | 33   | 42   |
| New York      | 36   | 43   |
| Washington    | 34   | 52   |
| Miami         | 74   | 80   |
| Los Angeles   | 42   | 58   |
| San Francisco | 47   | 55   |
| Nassau        | 70   | 79   |
| Honolulu      | 71   | 83   |

## PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions émises par Environnement Canada à 21.30 HNE hier pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Outouais, Montréal: généralement clair, maximum, près de 30 (-1 C.), aperçu pour demain: peu de changement.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Québec, Trois-Rivières: généralement clair, maximum près de 25 (-4 C.), aperçu pour demain: peu de changement.

Cantons de l'est: généralement clair, maximum, de 25 à 30 (-4 C.) à -1 C.). Aperçu pour demain: peu de changement.

Abitibi, Chibougamau: clair, quelques passages nuageux, maximum, près de 20 (-7 C.), aperçu pour demain: plutôt nuageux et possibilité de quelques faibles chutes de neige.

Haute-Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean: clair, quelques passages nuageux, maximum, près de 20 (-7 C.), aperçu pour demain: peu de changement.

Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles, Gaspésie: clair, quelques passages nuageux, maximum près de 20 (-7 C.), aperçu pour demain: peu de changement.

## MARÉE SOLEIL

| MARDI |       | MARDI   |       |
|-------|-------|---------|-------|
| Basse | Haute | Coucher | Durée |
| 5h10  | 17h55 | 17.13   | 10.28 |
| 10h30 | 23h00 | 6.45    |       |

# "Moi, ça va très bien."



"Mon plan enregistré d'épargne-retraite, c'est un des bons coups que j'ai fait dans ma vie. Présentement, je paie moins d'impôt et plus tard, j'aurai un revenu. Avec Investors, j'ai fait un bon placement."

André Dorais, Beauharnois.

André Dorais est directeur financier d'une commission scolaire à Beauharnois. Il est client d'Investors pour 5 bonnes raisons.

Raison no 1: Il y a des centaines de façons d'établir un plan enregistré d'épargne-retraite. Un représentant d'Investors établira avec vous celui qui vous convient le mieux. Il vous apporte, chez vous, son expérience et sa compétence, et vous conseille objectivement.

Raison no 2: Investors sait comment les nouvelles dispositions du budget gouvernemental annoncé en novembre 1974 peuvent affecter votre impôt personnel. Elles peuvent avoir un effet sensible sur vos économies d'impôt dans l'immédiat et sur l'importance de votre revenu à la retraite.

Raison no 3: Investors offre des placements sûrs et souples. Avec plus de 300,000 clients, elles est la plus grande compagnie canadienne en son genre. Elle offre à ses clients toute une gamme d'options: Contrats de placements garantis, Fonds hypothécaire et Fonds mutuel à actions ordinaires, chacun pouvant servir de base à un plan enregistré d'épargne-retraite ou être combiné avec d'autres pour former un programme financier complet.

Raison no 4: Investors propose des modes de contribution faciles et simplifiés les relevés. Il existe essentiellement deux façons de contribuer à un plan enregistré d'épargne-retraite: un seul

versement annuel total ou des versements mensuels. Vous recevez un formulaire au moment de faire votre rapport d'impôt, c'est un relevé clair de votre contribution annuelle déductible de l'impôt.

Raison no 5: Investors peut vous fournir tous les services de planification financière que l'on retrouve habituellement dans les banques, maisons de courtage, de fiducie et d'assurance. Elle peut vous aider à établir un programme financier complet.

### Lisez notre brochure avant de dépenser votre argent.

Appelez le représentant Investors de votre localité ou postez ce coupon à l'adresse indiquée afin d'obtenir un exemplaire gratuit de la brochure "Comment réduire son impôt".

- Faites-moi parvenir un exemplaire gratuit de la brochure "Comment réduire son impôt".
- J'aimerais aussi avoir plus de renseignements sur un plan enregistré d'épargne-retraite pour ma femme.

NOM: \_\_\_\_\_  
 ADRESSE: \_\_\_\_\_  
 VILLE: \_\_\_\_\_ PROV: \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

**Investors**  
 LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE  
**Agir à temps pour l'avenir.**

Lucien Larochelle, Directeur régional  
 1301, Chemin Ste-Foy, Québec - Tél.: 681-4666

### LA VENTE D'UN IMMEUBLE ou LA VENTE D'UNE ENTREPRISE et l'IMPÔT...

Recevoir une grosse somme d'argent ne comporte pas que des avantages: cela entraîne généralement de gros impôts qu'il faut payer sans délai. Les rentes d'étalement du revenu ont été conçues précisément pour atténuer l'impôt. Dans plusieurs cas, l'étalement sur une rente VIAGERE peut être plus avantageux que l'étalement sur une rente certaine payable pendant 10 ou 15 ans. Écrivez ou téléphonez dès maintenant; c'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir une étude comparative des RENTES CERTAINES et des RENTES VIAGERES, ainsi que la brochure de Sun Life intitulée "Le guide du souscripteur de rentes à versements invariables" (rentes d'étalement du revenu).

**J. C. Matte ET ASSOCIÉS INC. G.L.B.**  
 SUN LIFE DU CANADA, Place Laurier - 653-4556  
 2700 boulevard Laurier, suite 510

MACHINE À CAFÉ GRATUITE DU CAFÉ FRAIS QUELQUES SOUS PAR TASSE  
**CORY. LE CAFÉ QUI STIMULE AU BUREAU**  
 PLAN DE SERVICE DE CAFÉ CORY 529-5261

## ROBERT LA FORCE 10

OPTICIEN D'ORDONNANCES • VERRES DE CONTACT

CENTRE MEDICAL  
 750 O., ST-VALLIER  
 683-1981

GALERIES CANADIENNE  
 667-2911

LEVIS SEARS  
 GALERIES CHAGNON  
 833-0882

PLACE FLEUR DE LYS  
 525-4771

SEARS  
 PLACE LAURIER  
 658-3460

MAR ST-ROCH  
 529-3317

VILLAGE NORMAND  
 PLACE LAURIER  
 658-4753

PARC SAMUEL HOLLAND  
 SUITE 100  
 687-1129

CENTRE REGIONAL JADIS  
 628-3633

LABORATOIRE CENTRAL  
 441 O., ST-VALLIER  
 529-4558

ADMINISTRATION PARC SAMUEL HOLLAND, SUITE 1904, 687-2975

OUVERT SAMEDI DE 9H30 A 5H00 P.M. SAUF LE CENTRE MEDICAL ST-VALLIER



## servi froid

par fernando lemieux

### Un témoignage du coeur

Je reçois d'une lectrice un témoignage qui entre parfaitement dans le cadre de l'année de la femme. Je le livre tel quel puisque, dans un sens, il est unique...ou presque.

"En hommage à l'HOMME DE BONNE VOLONTE...et surtout à mon mari puisqu'il est un de ceux-là..."

### Aux lecteurs du SOLEIL

Je travaille pour une toute petite entreprise. Je suis une femme et, comme telle, je n'ai JAMAIS eu l'impression d'être victime d'injustice ou de discrimination.

Bien sûr, puisque l'entreprise est petite, même si je joue un rôle de première importance, je dois souvent assumer des tâches plus humbles pour le succès et le meilleur rendement de chacun des membres du personnel.

Mes employeurs sont parfois INCONSCIEMENT despotiques et exigeants (ne le suis-je pas aussi, moi...?), mais je m'en sens profondément aimée et respectée. A mesure que l'entreprise prospère, mes conditions de travail et mes revenus sont automatiquement améliorés, sans que j'aie à faire de démarche.

J'organise travail et horaire à ma guise en respectant ceux qui m'entourent et je me sens assez méthodique et intelligente pour que le tout soit absolument enrichissant et épanouissant.

J'ai également le sentiment profond qu'une entreprise semblable est la base d'une société humaine et juste. De toute mon âme, je suis fière d'être à son emploi "à plein temps".

En cette année dite "DE LA FEMME", je souhaite à toutes mes consœurs qui m'envient un "job" aussi complet que le mien: femme au foyer, épouse et mère!

(Et à celles qui réclament l'abolition de "madame" ou "mademoiselle" et qui veulent être appelées "mad.", peut-être associées-elles cette appellation au sens "anglais" du mot? Y aurait-il cette association d'idées...? Je le leur demande).  
Une femme sans complexe,

Madeleine Thibault,  
227 2888 2884 de Courcelles,  
Sainte-Foy, Québec.

### C'est une épidémie!

On sait que le gouvernement québécois est terriblement occupé et, "a fortiori", ses fonctionnaires et les ordinateurs qui semblent être très mal "nourris", sinon unilatéralement.

J'ai reçu des dizaines de téléphones et de témoignages écrits de personnes qui ont reçu leurs formules d'impôt et autres documents s'y rapportant en anglais exclusivement. Des retraités de la Fonction publique se sont vu accorder le même traitement. Evidemment, notre "très cher" gouvernement s'empresse de retourner des formules françaises, mais on peut s'imaginer ce que cela peut coûter au Trésor et donc à nous, les contribuables.

On peut se demander d'où provient cette épidémie de formules anglaises (unilingues), à moins que ce ne soit une nouvelle façon d'interpréter la loi 22: les francophones apprendraient ainsi l'anglais plus facilement. Il est à remarquer cependant que je n'ai reçu aucune plainte des anglophones: ils n'auraient donc rien reçu

en français et ne seraient pas astreints à traduire dans leur langue les "énormes difficultés" de la langue de Molière.

"Les cas que je viens de souligner seraient si fréquents d'ailleurs qu'on ne prend même plus la peine de s'excuser. Quelqu'un s'est trompé quelque part, mais allez donc le "chercher"! En attendant, vous les contribuables, "fermez-vous la 'G'" et attendez qu'on vous cause en français. C'est compris...?"

### Promenade au Mexique

Ce soir, vous les membres de l'Institut Canadien et les usagers de la Bibliothèque municipale, vous êtes conviés à faire une promenade au Mexique avec le père Alain Bienvenue, à 20h30. De magnifiques diapositives vous feront admirer ce pays enchanteur, séjour idéal pour les vacances.

### Ultime hommage

Je tiens à rendre un dernier hommage à un musicien décédé récemment, M. Léon Bernier, à l'âge de 85 ans. Premier corniste, il a fait partie pendant presque toute sa carrière de la fanfare régimentaire du Royal 22e, et donc, des milliers et des milliers de personnes l'ont entendu.

Il a servi, toujours comme premier corniste, sous le chef Jos Vézina et les capitaines Charles O'Neill et Edwin Bélanger. Militaire de coeur, M. Bernier recevait, quelques mois avant sa mort, l'un de ses amis, M. Maurice DeCelles, aussi musicien réputé. Il avait alors revêtu son uniforme d'apparat pour marquer son appréciation. Les mélomanes se joindront à moi dans le souvenir d'un homme qui a marqué son époque.

ceci est du chantage

placer **DE \$4 à \$12**

sous votre **OSS FÊTE** OU **NOUS** diront à votre

femme que vous **ETIEZ**

**AU** hockey **AVEC** une charmante Jeune **filie**

### Chat Noir

Et que ça grouille!

De mes amis ont retrouvé, sous leurs assiettes, cette note de "chantage" et en ont d'abord été estomacés, puis un peu craintifs et parfois...avec raison. Tout peut arriver dans la vie.

Mais à une troisième lecture du chef-d'oeuvre épistolaire, ils se sont dit que le "chantage" n'était pas tellement exigeant, qu'il ne semblait guère suivre le cours de l'inflation galopante et qu'après tout, il pouvait bien s'agir d'un bon tour.

Quand un "certain" de leurs amis passa à leurs tables avec la mine d'un homme à qui on pourrait bien donner l'absolution sans confession, ils ne doutèrent plus qu'ils tenaient le coupable. Le tout se termina sur un éclat de rire général. Cependant, j'en connais qui avaient eu un petit frisson dans le dos.

# Retard dans les aménagements des polyvalentes de Charlevoix

par J-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — L'Association des organismes de loisirs de Charlevoix se propose de suivre de près le projet des aménagements extérieurs de l'apolyvalente du Plateau, à La Malbaie.

Selon M. René Hardy, président de l'Association, les plans de ces aménagements ont été soumis et ils seraient disponibles. De plus, il semble qu'à compter de 1975-1976, une somme de \$156,000 pourrait être consacrée aux aménagements des polyvalentes de Charlevoix.

voix (La Malbaie et Baie-Saint-Paul), somme qui serait

## Hausse des émoluments des édiles de ville St-Raymond

par Gérard ROCHETTE

SAINT-RAYMOND — Dorénavant, les émoluments du maire de la ville de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, seront de \$5,900 par année, tandis que ceux des conseillers seront de \$1,800.

Les contribuables de cette ville ont approuvé le règlement à cette fin, lors d'une assemblée publique convoquée selon la loi sur les cités

distribuée sur une période de trois ans.

L'Association des organismes de loisirs de Charlevoix déplore le manque de consultation entre la commission régionale Charlevoix et ceux qui oeuvrent dans le domaine des loisirs. Elle se demande pourquoi rien ne semble se réaliser dans ces aménagements alors que les plans auraient été acceptés. Ou le ministère de l'Éducation tarde à débloquer les sommes nécessaires, ou ce sont les commissaires qui ne savent pas où aller. L'Association se propose d'obtenir des renseignements auprès de la commission régionale Charlevoix pour savoir où en

sont les démarches à ce sujet.

### Des activités

Une trentaine de représentants des organismes de loisirs de Charlevoix assistaient à la dernière réunion de l'Association et ont accepté, après certaines hésitations, d'organiser des jeux d'hiver de Charlevoix, qui auront lieu du 22 février au 7 mars. Dans plusieurs municipalités, des activités seront organisées, telles que ballon-balai, souque à la corde, patinage de vitesse, raquette, ski de fond, etc.

Au cours de cette assemblée, on a déploré l'absence du représentant de Baie-Saint-Paul, ville qui est le pôle d'attraction de Charlevoix ouest. Comment peut-on vraiment organiser des jeux de Charlevoix quand un élément aussi important est absent, s'est-on demandé.

Dans un autre domaine, M. Claude Sirois, agent de développement de la zone Charlevoix-Orléans, a demandé à chacun des organismes socio-culturels ou de loisirs de Charlevoix de prendre une part active aux fêtes du printemps, qui auront lieu dans toute la région du 3 au 11 mai. Dans Charlevoix, l'an dernier, 10 activités socio-culturelles ont été réalisées. M. Sirois espère que ce nom-

bre sera au moins doublé en 1975.

### Perspectives-jeunesse et programme d'initiatives locales

Le programme perspectives-jeunesse n'aidera que très peu les étudiants de Charlevoix au cours de l'été prochain, puisque les sommes dont ils pourront profiter seront considérablement réduites.

L'Association des organismes de loisirs de Charlevoix a exprimé sa grande déception en apprenant que seulement \$50,000 sont prévus pour perspectives-jeunesse dans Charlevoix, alors que, l'an dernier, ce programme avait accordé \$80,000. De plus, les salaires ont été haussés à \$90 par semaine pour le niveau secondaire et à \$115 pour le

postsecondaire, ce qui réduit d'autant le nombre d'étudiants qui pourront voir leur projet accepté. Il est possible cependant que d'autres projets fédéraux de 75 puissent venir en aide aux étudiants de Charlevoix.

Concernant les projets d'initiatives locales, MM. Sirois et Hardy ont fortement suggéré aux membres de l'Association des organismes de loisirs de Charlevoix de penser à une formule différente pour l'an prochain, puisque, depuis trois ans, le même projet est accepté dans Charlevoix pour les loisirs (personnes pour l'entretien et animateurs).

Contrairement aux perspectives-jeunesse, les Pil ont favorisé Charlevoix, en 1974, alors que \$1 million y ont été consacrés.

**ARRÊTE DE CHAUFFER LE DEHORS...  
INSTALLE-TOI UN ÉCONO-BRÛLEUR  
FRECOFLAMME... GARANTI POUR  
ÉCONOMISER TES \$\$\$  
(se pose sur tout genre de fournaise)  
FRECO Ltée, Charny, 832-4605**

# Pour ensoleiller vos années de retraite

## le Régime d'Épargne-retraite de la Première Canadienne

### Une retraite sereine

La retraite peut être la plus belle période de votre vie. Mais, il vous faut la préparer au moment même où votre revenu est le plus élevé. Nous vous suggérons donc de lire la documentation sur le Régime d'Épargne-retraite de la Première Canadienne et vous constaterez comment il peut ensoleiller vos années de retraite et vous rendre l'épargne plus facile

### Épargne-retraite/impôt réduit

Si vous versez des cotisations au Régime d'Épargne-retraite de la Première Canadienne pendant une année d'imposition, ou dans les 60 jours qui suivent vous pouvez déduire la somme de votre investissement, jusqu'à concurrence du moins élevé de: 20% du revenu gagné; \$4 000 si vous ne participez à aucun régime de retraite; \$2 500 si vous participez à un régime de retraite payé par l'employeur; ou \$2 500, moins vos cotisations à un régime de retraite collectif. Les cotisations aux Régimes de pensions du Canada et des rentes du Québec n'ont aucun effet sur votre réduction d'impôt. Il faudra tôt ou tard payer de l'impôt sur les sommes épargnées — qu'elles soient versées sous forme de revenu de retraite ou remboursées avant la retraite — mais à un taux sans

doute inférieur à celui qui avait cours pendant vos meilleures années de revenu. Pour savoir exactement combien vous pouvez investir, demandez la brochure de M. R. W. Wakefield, intitulée "Les Régimes enregistrés d'Épargne-retraite"

### Deux choix

À l'heure actuelle, vous pouvez choisir entre deux genres de régimes, enregistrables auprès des autorités fiscales, et réduire votre impôt annuel.

### Choix I Fonds hypothécaire de la Première Canadienne

Sur le marché financier d'aujourd'hui, on considère qu'un placement dans un fonds hypothécaire de bon aloi a de fortes chances d'être d'un bon rapport et relativement sûr à longue échéance. L'investisseur peut même réaliser une plus-value sur les unités du Fonds dont il est détenteur, et ce, en fonction des taux hypothécaires en cours. Il n'y a pas de frais d'acquisition ou de rachat des unités.

### Choix II Compte spécial de retraite de la Première Canadienne

Les épargnes que vous engagez dans ce compte de banque

spécial rapporteront des intérêts au taux du Reçu de dépôt à terme de cinq ans de la Banque. Le taux d'intérêt sera fixé les 1er janvier et 1er juillet de chaque année, au taux qui a cours ce jour-là, et il vaudra pour six mois. Les intérêts, calculés sur votre solde mensuel minimum, sont crédités tous les six mois. Le revenu de ce placement fluctuera avec le temps, mais il restera toujours rattaché au sommet de l'échelle des taux d'intérêt de la Banque.

### Choix I et II

Si vous le désirez, vous pouvez investir dans les deux fonds — le Fonds hypothécaire de la Première Canadienne et le Compte spécial de retraite de la Première Canadienne. Il se peut même qu'avec le temps et selon les variations économiques, l'un de ces deux fonds se révèle plus profitable pour vous. Vous pourriez tout simplement faire virer vos versements d'épargne d'un fonds à l'autre, sans frais ni dédit (amende).

### Frais minimes

À l'encontre de plusieurs autres régimes enregistrés d'épargne-retraite, il n'y a pas de frais d'acquisition ou de rachat. Il y a des honoraires annuels d'administration de 1/5% de votre placement — maximum de \$25 par compte, pour l'enregistrement et les frais de fiducie du régime. Ce montant, prélevé

à même votre part du revenu du régime, apparaîtra dans votre relevé de compte. Les frais de gestion habituels s'ajoutent également

### Cotisation initiale de \$200

Le montant minimum de la première cotisation au Fonds hypothécaire de la Première Canadienne et au Compte spécial de retraite de la Première Canadienne est de \$200 (Si vous investissez dans les deux votre cotisation initiale sera de \$400, soit \$200 dans chaque régime.) Vous pouvez faire vos versements en tout temps, mais la méthode des versements réguliers est à conseiller. Demandez à votre directeur de succursale de vous aider à mettre au point un programme de versements réguliers, en faisant virer systématiquement les fonds de votre compte de banque au Régime enregistré d'Épargne-retraite (R.E.E.R.), selon vos directives.

### Une retraite se prépare de longue main

C'est dès maintenant qu'il faut se fixer un programme d'épargne pour l'avenir, en participant au Régime d'Épargne-retraite de la Première Canadienne

Détails complets aux succursales où vous verrez ce symbole



prestige

Votre magasin prestige à Québec

dussault  
meubles

9, Courcellette, Québec, Tél.: 683-2327



DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHETORIQUES et AMICALES • FUNÉRAILLES
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD (Germaine Poiré) — A Miami, le 14 février 1975, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Germaine Poiré, épouse de feu Alphonse Bedard. Elle demeurait au 4221, Place Dorion, dans la paroisse St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu le mercredi 19 février, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère avenue à 9h45 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière de l'Ange-Gardien. Elle laisse dans le deuil son beau-fils et sa belle-fille M. et Mme Benoit Belanger (Rolande Bedard); sa mère: Mme L.F. Poiré; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Lucien Verret (Juliette), Mme Gérard Drouin (Jeanne), M. et Mme Aime Durocher (Yvette), Mlle Lucille Poiré, sa belle-sœur; Mme Edgar Poiré, sa tante; Mlle Carmeline Bédard; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert entre 5h et 7h.

BELANGER (Cécile) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 15 février 1975, à l'âge de 72 ans et 10 mois, est décédée Mlle Cécile Belanger, fille de feu François Xavier Belanger et feu dame Catherine Godbout. Elle demeurait au 524, rue Du Roi. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 février à 10h30. Départ Coop du Pied de la Falaise 440, St-François est à 10h15 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Antoinette, Adrienne, Lucienne, son frère, M. et Mme Gabriel Belanger (Marie Labrecque), Mme Joseph Belanger (Merleida Vallée), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et de nombreux amis. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures.

BROCHU (Adrienne Vocelle) — A Québec, le 16 février 1975, à l'âge de 67 ans, est décédée Adrienne Vocelle, épouse de M. Gérard Brochu. Elle demeurait au 1475, de Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 février à 2h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975, Marg. Bourgeois, à 2h15 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Benoit Brochu (Ghislain Tremblay), M. et Mme Claude Brochu (Francine Julien), Suzanne, M. et Mme Conrad Ouellet (Louise), M. et Mme Michel Biloudeau (Nicole), Hélène. Ses petits-enfants: Jean-François, Marie-Claude, Philippe, Caroline et Simon Brochu, Bernard Biloudeau. Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. Jacques Vocelle, M. et Mme Eugène Vocelle (Adrienne Jacques), Mme Jean-Baptiste Vocelle (Cécile Bernier), Mme Aimé Vocelle (Alice Côté), Rév. Père Paul-Emile Brochu, assistant général des Pères St-Vincent de Paul, M. et Mme Marcel Brochu (Marie-Paule Caron), Sr Yvette Labrecque, assistante générale des sœurs du Bon-Pasteur; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

CAUCHON (Joseph-Eudore) — A Québec, le 16 février 1975, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph-Eudore Cauchon, époux de feu dame Marie-Ange Philippon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 février à 14h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 800, chemin St-Foy, à 14h15 pour l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, sa fille et son gendre, M. et Mme Henry Galt (Rachel). Ses petits-enfants: Shirley, Maureen, Gordon. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Emma Tetreault, La Malbaie, M. Hercule Cauchon, La Malbaie, Mme Alberta Côté, La Malbaie, M. et Mme Francis Cauchon, La Malbaie, Mme Bernadette Bergeron, La Malbaie, Mme Adrienne Cauchon, La Malbaie, M. et Mme Joseph Cauchon, La Malbaie, M. et Mme Gérard Tremblay, La Malbaie; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

CORRIVEAU (Lucienne Campeau) — A l'Hôpital Laval, le 16 février 1975, à l'âge de 70 ans est décédée dame Lucienne Campeau épouse de feu Albert Corriveau. Elle demeurait au 424, rue Chateauguy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 février à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 335, des Oblats à 9h45 pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Guerin (Georgette), M. et Mme Roger Corriveau (Rolande Ratté), M. et Mme André Corriveau (Pierrette Dumont), M. et Mme Guy Corriveau (Denise Mercier), M. et Mme Roland Corriveau (Aline Brossseau), M. et Mme Pami Boiteau (Cécile), M. et Mme Robert Bellevue (Louise), son neveu, M. et Mme René Campeau, plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. Heures de visites: 2 à 5 et 7 à 10.

CUNNINGHAM (Helen) — A la Villa Notre-Dame de Sillery, le 16 février 1975, est décédée Mlle Helen Cunningham. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 février à 9h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église à 8h45 pour l'église St-Yves au cimetière de Valleyfield. Elle était la tante de M. et Mme Gérard Lalumière, M. Roger Papineau, James, Ann et Audrey Lalumière. Heures de visites: 2 à 5 et 7 à 10.

GAUVIN (Lucien) — A Miami, le 14 février 1975, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Gauvin, président de Lucien Gauvin Inc., époux de dame Blanche Blouin. Il demeurait au 600, avenue Laurier, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 18 février 1975 à 10h.

HADDEN (Laurette De Boo) — Au Centre Hospitalier de l'université Laval le 9 février, à l'âge de 71 ans, est décédée Laurette De Boo, épouse de William Hadden. Elle demeurait au 650, 20ème Rue, Charny. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 février à 2h. Départ des salons Claude Maréchal Ltée Place de l'Église, Charny à 1h30 pour l'église St-Andrews, et de là au cimetière Mount Hermon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. et Mme Howard Hicks (Vera), M. et Mme Jules Fiset (Joan), M. et Mme Bill Hadden junior (Mary-Ellen Berryman), M. et Mme Jack Hadden (Pierrette Plourde). Ses frères et sœurs, Mlle Maude De Boo, M. et Mme Norman West, M. et Mme John De Boo, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

MÉTIVIER (Geneviève Prince) — A Lévis, le 15 février 1975, à l'âge de 28 ans, est décédée Geneviève Prince, épouse de M. Jacques Métivier. Elle demeurait à Sainte-Croix de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 février à 11 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 1025, route de l'Église à 10h40 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses parents: M. et Mme Leon Prince, son beau-père: M. Marie-Louis Métivier, ses frères, sœurs et beaux-frères: M. et Mme Clément Prince (Louise Blackburn), Mme Françoise Richard (Louise), Martelle, Sylvain, Donald, Myriam et Dominique; ses grands-parents: M. et Mme Gustave Prince; beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Pierre Legault, Dr et Mme Pierre Xétivier, S.V.P. pas de fleurs. La dépouille mortelle sera exposée mardi le 17 février à 2 heures.

MOISAN (Oléa Bedard) — A l'Hôpital St-Raymond, le 16 février 1975, à l'âge de 70 ans et 11 mois, est décédée Mme Oléa Bedard, épouse de Hermegeilde Moisan. Elle demeurait à St-Léonard, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 février à 3h. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin Rue Principal St-Léonard à 2h45 pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. et Mme Yves Dauphinais (Elisabeth), M. et Mme Michel Damphousse (Agathe), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joachim Julien, M. Eugène Julien, M. et Mme Philippe Julien, M. et Mme Joachim Julien (Albany), M. et Mme Laurent Julien, M. et Mme Laurent Savard, M. Dohini-

que Julien, M. Michel Julien, M. André Savard, M. Stanislas Savard, M. et Mme Gérard Savard, M. et Mme Valère Perron; ainsi que plusieurs petits-enfants: Christian, Louis et Martin Gauthier; Jean-François, Dany, Hélène, Alain, Marie-Claude Savard; Estelle, Pierre Paquet; Nathalie, Sébastien Savard; Stéphanie Savard.

NADEAU (John E.) — A Grand Caspédia, le 15 février 1975, à l'âge de 70 ans, est décédé M. John E. Nadeau, époux de dame Alma Clapperton. Les funérailles auront lieu mardi le 18 février 1975, à Grand Caspédia. Il laisse dans le deuil outre son épouse, une fille, Géraldine de Montreal, son frère, beaux-frères et belles-sœurs, Charlie Nadeau (Betty) de Grand Caspédia, Mme Bernadette Clapperton, M. et Mme Robert Clapperton (Elsie Brown), M. Antonio Martin, Mme Judy Clapperton, M. Harold Clapperton, Mme Leora Clapperton, sœur St-Jean Thomas (Hectorine Clapperton), M. et Mme Jerry Arseneau (Amelia (Bee) Clapperton), M. et Mme Len Coriveau (Gert Clapperton), M. et Mme Claude Martel (Mergie Clapperton).

PELLETIER (William) — A Québec le 11 février 1975, à l'âge de 73 ans est décédé M. William Pelletier, ex-surintendant de l'incinérateur Municipal, époux de dame Eva Michaud. Il demeurait au 1830, 26e Rue, app. Q. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 février, à 2h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, boul. Henri-Bourassa à 1h45 pour l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Raymond Larose (Marguerite), ses petits-enfants: Nicole Larose (Mme Paul Allard), Eynald et André Larose, son frère, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis-Philippe Dion (Simone), Mlle Annette Carrier, Mme Jean-Louis Carrette (Gabrielle), M. et Mme Raoul Carrier (Janine Lavallée), M. et Mme Florent Gilbert (Irène), M. et Mme Jean-Marie Lévesque (Fernande), M. et Mme Eugène Carrier (Cécile Mercier), M. et Mme Georges Carrier (Gisèle Bourget), M. et Mme Michel Carrier (Emilieanne Côté), M. et Mme Antoine Carrier (Pauline Lacroix), M. et Mme Jacques Carrier (Hélène Côté), M. et Mme Réal Tessier (Rejeanne Lavertue), M. et Mme Marcel Tessier (Rita Berrigan), M. et Mme Jim Lauber (Denise Tessier), M. et Mme Michel Tessier (Régine Gauthier); ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

ROY (Marie-Louise Pouliot) — A l'Hotel Dieu de Lévis, le 14 février 1975, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Marie-Louise Pouliot, épouse de feu M. Armand Roy. Elle demeurait au 293, rue Commercial, St-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 à 3h. Départ des salons Gonzague Valois et Fils Enr. Rue Belleau St-Henri de Lévis à 2h45 pour l'église de St-Henri et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Raymond Roy (Marcelle Gonthier), M. et Mme Richard Gonthier (Marie-Rose), M. et Mme Raymond Drapeau (Eva), M. et Mme Albert Roy (Fernande), M. et Mme Joseph Roy (Monique Gilbert), M. et Mme Aldéric Roy (Pauline Bouffard), M. et Mme Pierre Jacques (Monique), M. et Mme François Côté (Olivine), M. et Mme Léonard Roy (Colette Turgeon), M. et Mme Jean-Yves Rivard (Yvonne), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Joseph Brochu (Jeanne), Mme Alfred Fortin, Mme Edmond Audet, M. Aristide Roy, Mme Aurac Lacroix, M. et Mme Gérard Roy, Mme Fortunat Pouliot, M. et Mme Emile Brouard, M. et Mme Alphonse Pouliot, Mme Eugène Pouliot, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits enfants, cousins et cousines.

SAVARD (Marie-Laure Julien) — A l'Hôpital Laval, le 15 février 1975, à l'âge de 62 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Laure Julien épouse de Rosaire Savard, ex-président des compagnies Rosaire Savard et Fils Ltée et St-Marc Ready Mix Ltée. Elle demeurait à St-Marc-des-Carrières, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19h, à 3h.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

TRUDEL (Reynald) — A Québec, le 15 février 1975, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Reynald Trudel, époux de Mme Yolande Trudel. Il demeurait au 151, ave Parent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h a.m.

R. Lévesque prédit des élections pour l'an prochain

TROIS-RIVIERES (PC) — Le président du Parti québécois a prédit, hier, qu'il y aura des élections provinciales au Québec dès l'an prochain, deux ans avant la fin du mandat confié au gouvernement libéral.

Selon M. René Lévesque, qui rencontrait les organisateurs péquistes de la Mauricie, c'est la question des Jeux olympiques qui va forcer le premier ministre Robert Bourassa à déclencher des élections avant le temps.

"Il (M. Bourassa) va vouloir éviter de rendre compte des pots cassés", a déclaré M. Lévesque, qui prévoit de graves difficultés financières à la fin des Jeux de 1976.

Les dernières élections, au Québec, ont eu lieu en octobre 1973 et elles ont porté au pouvoir 102 députés libéraux.

Commentant le dernier numéro de "La Presse", publiée à la une et signée par M. Roger Lemelin, le président du PQ a dit que c'était "très significatif".

"On sent que l'établissement est déçu de Bourassa, a-t-il précisé, et qu'il veut s'en détacher. Cela démontre que son gouvernement a vieilli prématurément."

Dans cet éditorial, l'éditeur de "La Presse" déplorait le manque de leadership du premier ministre. Selon M. Lévesque, "les révélations faites devant la Commission Cliche ne sont pas étrangères à cette désaffection".

Les cégépiens n'ont pas encore fondé leur association

TROIS-RIVIERES (PC) — Les cégépiens n'ont pas encore réussi, au cours du week-end, à former l'Association nationale des étudiants du Québec.

Réunis à Trois-Rivières, les délégués des collèges n'ont pu mettre le point final au projet de charte de l'Aneq qu'ils fignoient avec tous les regards d'us à la protection de la démocratie en leurs rangs.

Ils continueront donc leur pèlerinage à travers le Québec, entrepris le 8 février à Jonquière, pour se retrouver à Sherbrooke le 1er mars, et décider vraisemblablement de la date définitive de la fondation.

Au cours des deux derniers jours, ils ont longuement discuté des pouvoirs et devoirs de leurs futures instances officielles, dont le dénominateur commun est le souci d'un contrôle par la base.

"L'instance suprême", celle qui aura juridiction sur toutes les orientations et opérations de l'Aneq, sera le congrès national, qui réunira trois fois par année trois délégués de chacune des associations étudiantes, soit environ 150 personnes.

Le congrès national se préoccupera des petites choses, comme des grandes, décidant des priorités, amendement des statuts et règlements, déterminant la cotisation des affiliés et la répartition des budgets, créant comités et commissions.

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense annonce le choix des deux premières femmes à servir dans les forces de paix des Nations unies au Moyen-Orient.

Il s'agit du capitaine Violet Connor, âgée de 37 ans, de Kingston en Ontario, et du sergent Mary Timoney, âgée de 50 ans, de Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse. Elles quitteront le Canada le 27 février pour participer aux opérations pacifiques de l'ONU à Ismailia, en Egypte. Elles seront en poste durant six mois.

Elles prépareront le terrain en vue de l'arrivée d'un nouveau contingent féminin en Egypte, en mars prochain. En tout, on prévoit que 50 femmes se joindront aux 1.000 hommes déjà en poste au Moyen-Orient.

VAL COMEAU, N.-B. (PC) — Le Dr Jean-Pierre Lanteigne, 28 ans, de Bathurst, a été élu, hier, président du Parti acadien.

Il succède à M. Euclide Chiasson, de Petit-Rocher, qui dirigeait les destinées du parti depuis sa fondation, en novembre 1972.

Le choix du Dr Lanteigne s'est fait à l'issue du 3e congrès du PA, qui réunissait quelque 200 délégués de toutes les classes sociales du Nouveau-Brunswick.

Satisfait des résultats des dernières élections provinciales, où ils ont recolté six pour cent des votes dans les 13 circonscriptions choisies, les délégués ont décidé de mettre l'accent, à l'avenir, sur l'organisation électorale.

Ils ont repoussé, d'un même trait, la collaboration que voulait leur apporter le Nouveau Parti démocratique, lui disant de concentrer son action dans les circonscriptions anglophones.

Soulignant que, pour les élections du 18 novembre dernier, ils ne disposaient que d'un budget de \$3.000, les délégués ont décidé d'inciter les Acadiens à souscrire davantage à leur caisse, afin de consolider les positions du parti dans 18 circonscriptions francophones.

Dans ce but, on organisera des comités permanents dans chacune de ces circonscriptions, mais on continuera à refuser les dons importants des grosses entreprises.

Le PA, qui a maintenu sa position de continuer à oeuvrer pour les travailleurs, a terminé son congrès en allant manifester sa sympathie aux grévistes de la Triot Cirtex, à Caraquet, qui ont débrayé il y a 12 semaines.

Le choix du Dr Lanteigne s'est fait à l'issue du 3e congrès du PA, qui réunissait quelque 200 délégués de toutes les classes sociales du Nouveau-Brunswick.

Satisfait des résultats des dernières élections provinciales, où ils ont recolté six pour cent des votes dans les 13 circonscriptions choisies, les délégués ont décidé de mettre l'accent, à l'avenir, sur l'organisation électorale.

Ils ont repoussé, d'un même trait, la collaboration que voulait leur apporter le Nouveau Parti démocratique, lui disant de concentrer son action dans les circonscriptions anglophones.

bre 1973 et elles ont porté au pouvoir 102 députés libéraux.

Commentant le dernier numéro de "La Presse", publiée à la une et signée par M. Roger Lemelin, le président du PQ a dit que c'était "très significatif".

"On sent que l'établissement est déçu de Bourassa, a-t-il précisé, et qu'il veut s'en détacher. Cela démontre que son gouvernement a vieilli prématurément."

Dans cet éditorial, l'éditeur de "La Presse" déplorait le manque de leadership du premier ministre. Selon M. Lévesque, "les révélations faites devant la Commission Cliche ne sont pas étrangères à cette désaffection".

Les cégépiens n'ont pas encore fondé leur association

TROIS-RIVIERES (PC) — Les cégépiens n'ont pas encore réussi, au cours du week-end, à former l'Association nationale des étudiants du Québec.

Réunis à Trois-Rivières, les délégués des collèges n'ont pu mettre le point final au projet de charte de l'Aneq qu'ils fignoient avec tous les regards d'us à la protection de la démocratie en leurs rangs.

Ils continueront donc leur pèlerinage à travers le Québec, entrepris le 8 février à Jonquière, pour se retrouver à Sherbrooke le 1er mars, et décider vraisemblablement de la date définitive de la fondation.

Au cours des deux derniers jours, ils ont longuement discuté des pouvoirs et devoirs de leurs futures instances officielles, dont le dénominateur commun est le souci d'un contrôle par la base.

"L'instance suprême", celle qui aura juridiction sur toutes les orientations et opérations de l'Aneq, sera le congrès national, qui réunira trois fois par année trois délégués de chacune des associations étudiantes, soit environ 150 personnes.

Le congrès national se préoccupera des petites choses, comme des grandes, décidant des priorités, amendement des statuts et règlements, déterminant la cotisation des affiliés et la répartition des budgets, créant comités et commissions.

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense annonce le choix des deux premières femmes à servir dans les forces de paix des Nations unies au Moyen-Orient.

Il s'agit du capitaine Violet Connor, âgée de 37 ans, de Kingston en Ontario, et du sergent Mary Timoney, âgée de 50 ans, de Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse. Elles quitteront le Canada le 27 février pour participer aux opérations pacifiques de l'ONU à Ismailia, en Egypte. Elles seront en poste durant six mois.

Elles prépareront le terrain en vue de l'arrivée d'un nouveau contingent féminin en Egypte, en mars prochain. En tout, on prévoit que 50 femmes se joindront aux 1.000 hommes déjà en poste au Moyen-Orient.

VAL COMEAU, N.-B. (PC) — Le Dr Jean-Pierre Lanteigne, 28 ans, de Bathurst, a été élu, hier, président du Parti acadien.

Il succède à M. Euclide Chiasson, de Petit-Rocher, qui dirigeait les destinées du parti depuis sa fondation, en novembre 1972.

Le choix du Dr Lanteigne s'est fait à l'issue du 3e congrès du PA, qui réunissait quelque 200 délégués de toutes les classes sociales du Nouveau-Brunswick.

Satisfait des résultats des dernières élections provinciales, où ils ont recolté six pour cent des votes dans les 13 circonscriptions choisies, les délégués ont décidé de mettre l'accent, à l'avenir, sur l'organisation électorale.

Ils ont repoussé, d'un même trait, la collaboration que voulait leur apporter le Nouveau Parti démocratique, lui disant de concentrer son action dans les circonscriptions anglophones.

Soulignant que, pour les élections du 18 novembre dernier, ils ne disposaient que d'un budget de \$3.000, les délégués ont décidé d'inciter les Acadiens à souscrire davantage à leur caisse, afin de consolider les positions du parti dans 18 circonscriptions francophones.

Dans ce but, on organisera des comités permanents dans chacune de ces circonscriptions, mais on continuera à refuser les dons importants des grosses entreprises.

Le PA, qui a maintenu sa position de continuer à oeuvrer pour les travailleurs, a terminé son congrès en allant manifester sa sympathie aux grévistes de la Triot Cirtex, à Caraquet, qui ont débrayé il y a 12 semaines.

Le choix du Dr Lanteigne s'est fait à l'issue du 3e congrès du PA, qui réunissait quelque 200 délégués de toutes les classes sociales du Nouveau-Brunswick.

Satisfait des résultats des dernières élections provinciales, où ils ont recolté six pour cent des votes dans les 13 circonscriptions choisies, les délégués ont décidé de mettre l'accent, à l'avenir, sur l'organisation électorale.

Ils ont repoussé, d'un même trait, la collaboration que voulait leur apporter le Nouveau Parti démocratique, lui disant de concentrer son action dans les circonscriptions anglophones.

Soulignant que, pour les élections du 18 novembre dernier, ils ne disposaient que d'un budget de \$3.000, les délégués ont décidé d'inciter les Acadiens à souscrire davantage à leur caisse, afin de consolider les positions du parti dans 18 circonscriptions francophones.

Dans ce but, on organisera des comités permanents dans chacune de ces circonscriptions, mais on continuera à refuser les dons importants des grosses entreprises.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

MME S. LAHAYE LITEE FLEURISTE

1027, 3e av., tél.: 524-4613 COMMANDES EXECUTEES SOIR et DIMANCHE

790 MONUMENTS FUNERAIRES

VILLENEUVE ET FRERE MANUFACTURIER monuments depuis 1897, meilleur prix en ville, économie, consultez nous avant d'acheter, qualité garantie, 1028 St-Vallier ouest, 527-0638

THERIAULT & FILS 719 1ère Avenue, Québec, 104-1161